

**Communiqué de la CGT**

# Déclaration de Nicolas Sarkozy sur les fraudes sociales

*mardi, 15 novembre 2011*

---

Nicolas Sarkozy s'est placé aujourd'hui en défenseur de l'esprit de 1945 et des fondements de la République sociale. C'est un comble venant de celui qui, depuis son élection, n'a cessé d'attaquer, par des réformes successives et autoritaires, ce qui fondait le pacte social. Il a mis systématiquement et méthodiquement à mal ce qu'il appelle la solidarité nationale.

Aujourd'hui, il prétend s'engager dans une campagne de lutte contre les fraudes en se focalisant sur 4 milliards d'euros « qui échapperaient » aux caisses. Alors qu'en réalité le « rapport d'information parlementaire sur les fraudes sociales » pointe lui, une fraude s'élevant à 20 milliards d'euros.

Ces 16 milliards manquant dans cette déclaration du jour relève des Entreprises (cotisations patronales et salariales non versées). Pourquoi ne les évoquent-ils pas ?

Sous couvert d'une cure d'austérité, ce sont les salariés, les privés d'emploi et les retraités à qui l'on demande toujours plus de sacrifices, en abaissant le niveau de protection sociale. Le Gouvernement s'apprête à ajouter un quatrième jour de carence aux arrêts maladie dans le secteur privé et d'en instituer un dans la Fonction publique, après avoir décidé d'une taxe sur les complémentaires et instauré depuis 2004 de nombreuses franchises, des remboursements de médicaments et de soins.

Pour exemple, de plus en plus de gens renoncent à des soins, soit parce qu'ils sont insuffisamment couverts, soit parce que le système de santé est tellement désorganisé et dérégulé que les délais pour obtenir un rendez-vous et les dépassements d'honoraires sont dissuasifs. On constate que 24,3 % de ceux qui gagnent moins de 870 euros par mois renoncent 3 fois plus aux soins que ceux qui gagnent plus de 2 000 euros.

Si le Président de la République annonce la création d'un Haut conseil au financement de la Protection sociale, c'est pour aussitôt baliser sa feuille de route sur le coût très élevé du travail et préparer le terrain pour une mise en pièce de la sécurité sociale. Simultanément le MEDEF prône l'instauration de la TVA sociale et une hausse de la CSG en lieu et place des cotisations à la Sécurité sociale.

La CGT réserve sa position quant à sa participation à ce Haut conseil et confirme la nécessité d'élaborer une riposte unitaire aux offensives anti-sociales actuelles.

Montreuil, le 15 novembre 2011

---